

INFO FLASH

BO-KAY



POUR LES DROITS des travailleurs des départements et territoires d'outre-mer

La CGT s'affirme plus que jamais comme le défenseur engagé des droits des travailleurs des départements et territoires d'outre-mer.

Notre engagement à tous envers les départements et territoires d'outre-mer reste plus que jamais une priorité.

Les originaires partagent les mêmes revendications que les travailleurs de l'Hexagone, mais leurs conditions de travail peuvent différer et aboutir à des luttes qui leur sont propres !

Pour la CGT, ces revendications ont toute la même valeur, quels que soient les endroits où elles s'expriment, d'autant qu'elles concernent souvent les mêmes travailleurs, exerçant souvent un temps dans l'Hexagone, puis outre-mer, ou bien l'inverse.

Ces revendications portent également tout le poids de l'Histoire, que l'on a trop tendance à vouloir occulter, voire à oublier, manière bien pratique de nier toute spécificité aux originaires d'outre-mer.

LA CGT SE REFUSE À CELA.

Elle affirme au contraire dans ses revendications la spécificité de tous les travailleurs de toutes les origines. Elle montre de cette manière la volonté de faire triompher les droits de tout le monde pour une société plus juste et équitable, même au-delà des océans.

Dans la Fonction Publique d'État, la problématique est la même.

L'UFSE qui vient de tenir son congrès au mois de décembre a débattu de ces questions.

Elle a désiré réaffirmer tous les problèmes qui touchent l'Outre-Mer.

Elle a désiré remettre sur le devant de la scène toutes les revendications émanant de ces territoires et de leurs habitants.

Elle a désiré soutenir tous les originaires dans leurs revendications face aux problèmes qui se posent à eux, même s'ils sont très loin.

C'est le sens et la volonté de la motion qui a été adoptée à son congrès et dont le texte suit.



MOTION DOM AU CONGRÈS DE L'UFSE

Les congressistes du 29ème congrès de l'UFSE réunis.e du 1er au 05 décembre à Sète (34) dénoncent avec fermeté les discriminations sociales, économiques et environnementales que les populations d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie/Kanaky) subissent au quotidien du fait de la politique coloniale imposée par les différents gouvernements, malgré la fin de l'esclavage. Les territoires d'outre-Mer sont frappés de plein fouet des conséquences d'un modèle économique inégalitaire et d'un désengagement historique de l'État.

Cela se traduit par :

- Une vie chère structurelle, indexée sur l'importation et sur un monopole spéculatif aggravant la crise du pouvoir d'achat pour les travailleurs.es, les retraités.ées et leurs familles ;
 - Un chômage de masse, une précarité généralisée et les suppressions d'emplois dans les services publics (santé, éducation, transports, petite enfance, ...) ;
 - Des inégalités environnementales flagrantes (pollution dont le chlordécone et les sargasses, gestion des déchets, non accès à l'eau,...) et une exposition accrue aux effets du dérèglement climatique ;
 - La remise en cause des droits sociaux et syndicaux, dans un contexte où les tensions démocratiques témoignent d'une exigence profonde de justice et de reconnaissance.
- Afin de lutter contre toutes ces inégalités et injustices, le 29ème Congrès de l'Union Fédérale des Syndicats de l'État (UFSE-CGT) :
- Dénonce avec force la politique du gouvernement qui, par l'austérité budgétaire, le mépris des organisations syndicales et l'absence de réponses structurelles, aggrave les fractures et les injustices au lieu de garantir l'égalité réelle promise par la République ;
 - Exprime sa pleine et entière solidarité avec les travailleurs.es, les jeunes, les peuples et les organisations syndicales d'Outre-mer engagées dans des luttes légitimes pour leurs droits sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques ;

● **Exige et revendique la mise en œuvre urgente de mesures fortes, notamment :**

- 👉 Pour le pouvoir d'achat et l'emploi : La création d'un bouclier social sur les prix des biens et produits de première nécessité, un plan massif d'investissements publics créateurs d'emplois stables et de services publics de qualité, et un soutien sans faille à la production locale ;
- 👉 Pour un SMIC et des minimas sociaux de même niveau tant dans l'hexagone que dans les territoires d'Outre-Mer ;
- 👉 Pour les services publics : L'arrêt immédiat des suppressions de postes, de classes et de lits d'hôpitaux, et le lancement de véritables plans de recrutement et de formation dans la fonction publique d'État ;
- 👉 Pour la transition écologique et sociale : Des financements dédiés et contrôlés localement pour la dépollution, les énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique et la protection de la biodiversité ;
- 👉 Pour les droits démocratiques ayant pour socle la continuité territoriale : le respect absolu des conventions collectives et du droit syndical, la garantie du droit à l'autodétermination pour les peuples.

Considérant le rôle aussi central qu'indispensable des organisations syndicales CGT et de l'ensemble du mouvement social en Outre-Mer dans la défense des travailleurs et des populations, nous appelons à :

- Relayer et soutenir concrètement les luttes des peuples d'Outre-Mer dans leurs actions et leur communication ;
- Intégrer systématiquement les revendications spécifiques de l'Outre-mer dans les plateformes interprofessionnelles et les négociations nationales ;
- Œuvrer à renforcer les liens existants et à venir pour une meilleure coordination entre les syndicats de tous ces territoires.

NOUS DÉCIDONS DE PORTER CETTE MOTION DE SOUTIEN AUX PEUPLES D'OUTRE-MER ASPIRANT À UNE VIE DIGNE À TOUS LES NIVEAUX ET D'EN FAIRE UN AXE PRIORITAIRE DE NOTRE ACTION INTERNATIONALE, EN LIEN AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES DES AUTRES PAYS CONFRONTÉS À DES SITUATIONS COLONIALES OU DE DOMINATION.